ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Douanes affaiblies, narcotrafic renforcé : l'échec de l'État

Question écrite n° 13094

Texte de la question

M. Jocelyn Dessigny interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique sur les annonces du Président de la République, le 29 janvier 2026, évoquant un « plan douanes massif », en totale contradiction avec la politique conduite depuis plusieurs années. Sous ce quinquennat, près de 6 000 postes de douaniers ont été supprimés, des dizaines de brigades fermées, des missions essentielles de contrôle des marchandises abandonnées, tandis que les douaniers étaient détournés de leur cœur de métier. Dans le même temps, des investissements coûteux et inefficaces, notamment en scanners mobiles inadaptés au contrôle des conteneurs, ont affaibli encore davantage la capacité de l'État à protéger ses frontières. Cette politique de désarmement douanier a directement favorisé l'explosion des narcotrafics, en métropole comme dans les territoires ultramarins, particulièrement aux Antilles, où le sous-effectif est structurel. Lorsque la douane ne contrôle plus les marchandises, la souveraineté économique, sanitaire et sécuritaire de la Nation est abandonnée aux réseaux criminels. Alors même que le projet de loi de finances pour 2026 prévoyait la création de 1 200 postes de douaniers, cette mesure a été fragilisée, illustrant une nouvelle fois l'écart entre les discours martiaux du Gouvernement et la réalité de ses actes. Il lui demande donc si le Gouvernement compte cesser les annonces sans lendemain et engager enfin un véritable plan de reconquête des douanes, fondé sur des recrutements massifs, le rétablissement du contrôle des marchandises et le renforcement immédiat des moyens humains et matériels, notamment dans les territoires les plus exposés aux narcotrafics.

Données clés

Auteur : M. Jocelyn Dessigny
Circonscription : Aisne (5e circonscription) - Rassemblement National
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 13094
Rubrique : Drogue
Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique
Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 24 février 2026, page 1564